



Hubert Rossel

est né à Bruxelles en 1943. Historien et géographe, il s'est consacré à l'enseignement de ces disciplines à Lausanne (Suisse). Comme chercheur scientifique indépendant, il a surtout abordé la problématique des "régions" et les questions relatives aux minorités culturelles. Il a été secrétaire de l'association OVR-International pendant plusieurs années et est actuellement vice-président de la coordination OVR-Suisse

H. ROSSEL

Opération Villages Roumains (OVR)

I – Une ONG atypique

1. Une ONG atypique dans un monde rural prédominant

Une des obsessions de Ceaușescu était la productivité ; tout devait être quantifié ! Les notions de production et de croissance forment la composante même de ce que les anthropologues-économistes appellent la « *logique marchande* ». L'objectif de base est la productivité du capital investi et l'accroissement des rendements. Le monde rural traditionnel, lui, n'est pas perçu comme étant productif et, souvent, il ne l'est effectivement pas. Car le but premier du paysan n'est pas de produire pour vendre, mais pour répondre à une demande personnelle, familiale, villageoise, voire régionale. Dans cette « *logique communautaire* », l'univers social prédomine l'univers économique ; il ne s'agit pas tant de produire pour commercialiser, « marchandiser », mais pour répondre à des besoins. La *reproduction* sociale et culturelle l'emporte sur la *production* économique. Ces deux « logiques » sont inconciliables, car c'est toujours le pot de terre contre le pot de fer. Un pouvoir basé sur le prestige, la confiance personnelle et le consensus ne peut résister à celui qui utilise – par essence – la puissance, la conquête et le recours à la force.

C'est ce qu'a voulu mettre en pratique l'ancien président Ceaușescu avec sa politique de « systématisation ». Puisque le monde rural traditionnel n'est pas productif (= logique communautaire), il faut supprimer le monde rural ! Il avait donc décidé de détruire les villages dont les rendements n'étaient pas bons, à cause des traditions existantes. Ils au-

raient dû passer de 13 000 à 6 000 ! Si la destruction avait pu être menée à terme, la folie destructrice de Ceaușescu aurait, en fait, engendré un *ethnocide*, une mort culturelle, de par la délocalisation des populations et des peuples. Car, dans cette approche rurale et *communautaire*, la terre elle-même n'est pas une « marchandise », un outil de production, mais le support matériel de la reproduction sociale.

Un double processus avait, toutefois, été engagé : celui de la destruction du monde rural et celui de la prise de conscience, puis de la réaction, d'une certaine communauté internationale. Ces épisodes sont peu connus par les Roumains ; ils ont pourtant eu une incidence inédite auprès de la population rurale du pays. Cette première partie veut mettre en évidence l'origine, les étapes de la création de ce mouvement atypique – dans lequel des citoyens roumains ont directement été impliqués –, ainsi que ses premières manifestations dans le pays.

Fin des années quatre-vingts, pour un magazine d'investigation de la RTBF (Radio Télévision Belge Francophone), un journaliste, Josy Dubié, décida de faire un reportage sur un des pays communistes les plus fermés de l'Europe de l'Est : la Roumanie. Pour parvenir à pénétrer dans le pays, il dû faire preuve d'inventivité et utilisa quelques subterfuges et combines parfois cocasses. Les enregistrements faits – dont celui de la dissidente Doina Cornea –, ont dû être sortis de Roumanie de façon illicite. Le reportage monté sera appelé « Le désastre rouge » ; il est constitué, selon son auteur, de prises de vues personnelles, qui ont nécessité beaucoup de précautions et de ruses, ainsi que d'insertions de documents officiels qui étaient diffusés sur la chaîne de télévision roumaine de l'époque. Ce reportage est ensuite diffusé sur les antennes de la RTBF, avant de l'être en France et en Suisse romande.

Cette diffusion en Belgique provoqua une onde de choc, une indignation générale et les réactions furent immédiates. Un autre journaliste de la RTBF, Paul Hermant, et quelques amis – dont le professeur roumain Nelu Negruțiu, qui se trouvait, alors, en Belgique – se réunirent à Bruxelles, le 22 décembre 1988, et décidèrent que cela ne pouvait pas rester tel quel. Il fallait faire quelque chose. Mais quoi ?

Ils eurent l'idée de faire adopter les villages roumains par les communes de Belgique. S'en est suivi un long travail de recensement des villages menacés de destruction. Mais il était important, aussi, de convaincre les communes belges de l'utilité de l'adoption. Le travail suivant fut donc de contacter les autorités communales pour proposer l'adoption. Une quantité impressionnante de lettres furent envoyées aux bourgmestres (= maires) des communes belges, le principe consistant à officialiser l'adoption par une décision du Conseil communal. Au delà de toutes attentes, les réactions furent nombreuses et enthousiastes, et le petit comité, non structuré, se trouva confronté à une vague de réponses positives et de décisions des conseils communaux sans précé-

dent. Il était demandé dans la lettre aux bourgmestres, d'envoyer un courrier au Président de la Roumanie, stipulant l'adoption d'un village roumain par sa commune par décision du Conseil, pour éviter sa destruction. Le petit comité de Belgique se trouva vite dépassé, devant l'ampleur des réactions des communes belges. Il décida alors de se muer en coordination nationale sous le statut d'une Association sans but lucratif (ASBL), et prit le nom de « *Opération Villages Roumains* » (OVR). Son lancement officiel a eu lieu lors d'une conférence de presse, le 3 février 1989.

La suite de l'aventure est la prise de conscience d'autres pays, la France, la Suisse, la Grande Bretagne, l'Allemagne, les Pays Bas, la Norvège qui vinrent rejoindre le mouvement. Près de 2200 communes européennes se sont engagées à adopter symboliquement et unilatéralement des villages pour les préserver de la destruction par le plan de systématisation envisagé. (France : 1252 ; Belgique : 354 ; Suisse : 210 ; Grande Bretagne : 71 ; Norvège : 60 ; Pays-Bas : 20). La politique de blocage des postes roumaines mise en place, des millions de cartes postales furent envoyées d'Occident à Ceaușescu en guise de protestation. C'est, souvent, la seule chose que le grand public a retenue.

Mais, à côté de cette action spectaculaire, un tissu de relations de solidarités actives allait être mis en place, par le truchement de « parrainages » entre les communes occidentales qui le désiraient et des villages roumains voués à la destruction. L'Association se mit rapidement sous la supervision du *Conseil de l'Europe*, pour renforcer la crédibilité de l'action entreprise et permettre une plus large diffusion à l'échelle européenne, que les pays soient membres ou non de l'*Union européenne*. C'est ainsi que la Suisse, aussi, fut partie prenante de ce réseau de solidarité en gestation, au même titre que la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Roumanie elle-même.

Lorsque l'action de l'OVR fut entreprise, pour soutenir massivement les villages qui étaient censés être détruits, il y eut des élans de générosité extraordinaires : il a fallu répondre à une situation d'urgence et aux besoins les plus fondamentaux que les Occidentaux ont découverts à ce moment-là. L'action, au départ, était essentiellement humanitaire et elle apporta une « assistance » nécessaire. C'est l'époque de la *noria* de convois humanitaires qui traversaient l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, avant d'arriver en Roumanie dans les villages « parrainés ».

Tout ne fut pas parfait, loin s'en faut ! La bonne conscience des Occidentaux leur joua aussi des tours pendables. Certains convois se sont parfois révélés être totalement inutiles. De plus, l'acheminement et la remise des biens apportés s'est parfois faite de façon assez dégradante, voire proprement scandaleuse. Le pays a même été obligé de créer un « *Certificat de Acceptare* », par lequel la commune roumaine déclarait *accepter* comme aide humanitaire de la commune occidentale les articles repris sur une liste précise !

Des erreurs de jeunesse furent, certes, commises ; mais l'arbre mort ne doit pas cacher la forêt ! Il ne fut pas facile de faire prendre conscience à certaines associations locales, membres de l'OVR, que la priorité n'était pas de continuer à faire de l' « assistanat » avec la Roumanie, en apportant simplement des biens matériels et/ou personnels, mais bien du « partenariat », en discutant – avec les bénéficiaires de biens d'équipement – de leur avenir. Cela se solda, en Occident, par de nombreux découragements, des incompréhensions, et des défections.

Actuellement, la plupart des associations encore dans l'OVR sont passées de ce stade de l'*assistanat* à celui du *partenariat*. C'est d'ailleurs ce vers quoi il faut tendre de façon progressive partout. Il ne s'agit plus d'apporter des biens matériels (les besoins de base sont souvent satisfaits et cela ne sert à rien de continuer à entretenir une chaîne de la dépendance), mais bien d'aider des gens à se prendre progressivement en charge eux-mêmes : les faire réfléchir à leur situation, à ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes pour améliorer leur état, favoriser des projets communs de développement, à petite échelle, impliquant autant (mais pas de la même façon) les partenaires occidentaux et roumains des villages « parrainés ».

Mais cette approche-là est beaucoup plus difficile et exigeante... Pour les Occidentaux, la bonne conscience ne suffit plus et le bénévolat du début ne peut pas être synonyme d'amateurisme et de superficialité ! Pour les Roumains, ce n'est pas la voie de la facilité non plus car, si maintenant ils ont la possibilité de prendre des responsabilités (ce qu'ils ne pouvaient pas faire avant), ils n'ont pas toujours un contexte favorable qui leur permette de le faire. Susciter ce contexte de formation, c'est à cela aussi que peut servir un partenariat bien compris !

Dans un pays comme la Roumanie, dont la population est essentiellement rurale, le thème de la *formation* est certainement le plus urgent, mais aussi le plus difficile à mettre en pratique et à faire accepter par les populations elles-mêmes. Comment amener les populations les plus fragilisées à prendre leurs responsabilités pour ce qui les touche directement, alors qu'on leur a toujours interdit d'en prendre sous le régime de Ceaușescu ? Comment, dans ces conditions, pouvoir passer d'une *aide* d'urgence à une *coopération* plus active, voire à un véritable *partenariat*, quand on a affaire à des gens qui, souvent, en sont encore à la limite de la survie ? Avant, les magasins étaient vides, mais personne ne manquait des éléments les plus fondamentaux ; des réseaux de solidarité effectifs, mais sous-jacents, compensaient le manque de solidarité communautaire officielle. Maintenant, les magasins sont pleins, mais la grande majorité de la population ne peut y avoir accès, à cause de l'inflation constante et des dévaluations successives de la monnaie ; et dans la nouvelle « logique marchande », les réseaux de solidarité se sont effondrés, parfois même au niveau familial. Ce qui est souvent présenté comme une boutade par les Roumains eux-mêmes – par auto-dérision – est une

triste réalité, qui doit se vivre au jour le jour pour encore bon nombre d'entre eux...

Le monde associatif local et international a un rôle fondamental à jouer dans le « développement local », car celui-ci est primordial. La situation des organisations non gouvernementales (ONG) est difficile dans la Roumanie actuelle, mais encore indispensable pour développer des stratégies de survie auprès de populations rurales, parfois encore en plein désarroi. Il faut, cependant, qu'elles agissent en respectant les individus et en développant une culture de responsabilité, y compris dans les domaines juridiques et financiers, dans un monde rural prédominant.

L'approche du monde rural de la Roumanie commence par un paradoxe apparent. En effet, la mentalité de la population roumaine est restée fondamentalement celle d'une « logique communautaire », basée sur les interrelations personnelles et la connaissance des individus et des faits de la vie quotidienne. Pourtant, malgré cette réalité, *vécue* par les aléas de l'Histoire et *perçue* dans sa dimension culturelle, la population rurale est celle qui a été le moins l'objet des préoccupations réelles de la part des dirigeants qui se sont succédé depuis la chute du régime communiste.

Et pourtant... Le « village » est présent dans tous les esprits, comme base de la référence culturelle du pays. Il cristallise la dimension cosmogonique et mythique de façon telle qu'on retrouve ce thème à travers toute la littérature roumaine et que, maintenant encore, il est l'objet de rencontres et études, dans le pays comme à l'extérieur (RUSU Valérie : 1990). Le monde rural et pastoral fait partie de l'inconscient collectif de tout Roumain : l'incontournable ballade populaire « *Miorița* » (La petite brebis) se perd dans la nuit des temps, mais se trouve au faîte des références culturelles de la population. Ce poème pastoral, qui chante la mort du berger et son mariage funèbre célébré dans la montagne, est un joyau de la littérature populaire roumaine ; il constitue même un « héritage spirituel » depuis que Vasile Alecsandri (1819-1890) a mis en forme cette poésie populaire de la tradition orale. C'est bien pour cela, d'ailleurs, que la politique de Ceaușescu – lors de sa période despotique et mégalomane – a voulu provoquer la destruction des villages roumains et leur remplacement par des « agrovilles ». L'*ethnocide* comme base de déstabilisation et d'assujettissement, par le déracinement géographique des références culturelles...

Le monde rural et agricole est donc en pleine mutation ; c'est là que les organisations non gouvernementales (ONG) ont un terrain d'action prioritaire, si on désire vraiment que les campagnes nouvellement « reconquises » par des populations urbaines en mal d'emplois dans les villes deviennent de véritables foyers de développement et non des zones de repli, parce qu'il n'y a pas de possibilités ou de créations d'emploi. D'où l'importance d'une véritable « politique de développement rural », qui devrait s'inscrire dans le cadre plus général d'une « politique d'aménagement du territoire » digne de ce nom...

Mais, si les ONG peuvent s'engager dans la première – et participer ainsi à l'atténuation des disparités régionales par un développement rural soutenu –, elles ne peuvent prétendre entrer facilement dans la composition de la seconde, qui est du ressort des autorités civiles et politiques.

2. Structure du mouvement et priorité au développement local

Le mouvement « Opération Villages Roumains » est donc né d'une réaction de citoyens responsables, conscients de leurs droits et de ceux des autres. Avec le recul, on peut affirmer que sa spécificité est, probablement, d'avoir maintenu cette exigence et cette responsabilité citoyennes. De sa structure nationale du début, l'organisation s'est internationalisée en devenant une *Association internationale sans but lucratif* (AISBL), mais elle n'a pas perdu ses objectifs premiers : permettre un développement vrai, dans le respect du pluralisme. Elle veut donc passer d'une « aide » passive à une volonté de « coopération », au sens plein du terme, car il n'y a de développement vrai que celui qui passe par la « responsabilisation » de l'autre.

Cette volonté de coopération peut-elle aller jusqu'au *droit d'intervention*, voire d'*ingérence* comme disent certains ? La réponse se trouve en toutes lettres dans l'article 3 des statuts : oui, dès lors qu'il s'agit de "*défendre les droits des citoyens de décider de leur environnement social, politique, économique, éthique et écologique*"¹. L'OVR veut "*respecter et promouvoir le devoir d'ingérence*", pour autant qu'il soit "*non étatique*". Il ne s'agit pas de s'ingérer dans la politique du pays en soi, mais de rendre les partenaires roumains conscients qu'ils ont des droits et leur donner les moyens de les faire respecter. Il n'est pas toujours facile, après des décennies de passivité politique forcée, de savoir comment "pratiquer" la démocratie ; nous, Occidentaux, pouvons, là aussi, jouer un rôle de parrainage actif, pour permettre "*de favoriser l'implication des citoyens et de la société civile pour trouver de nouveaux modus vivendi entre les Etats d'Europe et entre les communautés nationales et les minorités qui composent ces Etats*". L'idée de "citoyenneté responsable" se trouve donc bien au cœur d'un projet comme celui que tente de réaliser l'OVR. Il faut soi-même être responsable pour permettre aux autres de le devenir. Cela passe parfois par des expériences douloureuses, des échecs de part et d'autre, ou ce qui peut être ressenti comme tel.

Un autre aspect de la spécificité de l'ONG « *OVR-International* » est de permettre/favoriser la réalisation de ces objectifs « citoyens » dans une optique d'éducation permanente, tant pour les Occidentaux que pour les Roumains. Le même article 3 des statuts précise, explicitement, que les objectifs cités ci-dessus passent par :

- *l'apprentissage de la pratique de la démocratie ;*
- *la promotion de la coopération décentralisée entre citoyens et/ou collectivités locales ;*

- la création de réseaux de solidarité, d'échange et de partenariat, locaux, communaux, intercommunaux, régionaux, nationaux, internationaux.

L'Association soutient et peut assurer la coordination des projets au niveau régional, national et international des différentes coordinations du réseau OVR-I, tout en préservant l'autonomie d'action de chacun. Elle peut prendre des initiatives entrant dans ce cadre, particulièrement au niveau de la diffusion de l'information entre les membres.

La pratique du vécu de cette association internationale décentralisée montre que chaque « coordination OVR nationale » est responsable de ses propres engagements – au même titre que les associations locales dans chaque pays membre de l'OVR-International –, tout en étant aussi collectivement responsable des engagements pris par la structure internationale (OVR-I), à partir du moment où un projet est accepté en Assemblée générale. Il y a donc un engagement à trois niveaux différents : local, national et international. Cette triple échelle permet de répondre, le plus judicieusement possible, à tout type de besoin, quel que soit le niveau de pertinence.

Ces aspects de la structure internationale du mouvement OVR sont généralement moins connus ; il vaut donc la peine de s'y attarder un peu. En effet, parallèlement aux accords de parrainage et de partenariat passés entre les communes occidentales et les villages roumains de l'association OVR, à l'intérieur de chaque coordination nationale, le réseau OVR-International a, dès le début, favorisé ce qui pouvait enrichir la structure de base du *développement local* à l'échelle de l'ensemble de la Roumanie. Le paradoxe n'est qu'apparent, car il s'agit bien de favoriser une structure en réseau à l'échelle nationale, pour permettre aux différents accords du niveau de base d'avoir un contexte d'ensemble dans lequel s'intégrer.

Le dénominateur commun « développement local » sous-tend trois options de base :

- la démocratie nouvelle et la vie citoyenne au niveau local ;
- la vie rurale comme cadre de développement ;
- le tourisme rural et ses contradictions.

a) La démocratie nouvelle et la vie citoyenne au niveau local

« Comprendre et faire comprendre », tel pourrait être le *leitmotiv* des premières manifestations officielles de l'ONG *Opération Villages Roumains*. Les « **Ateliers de la Démocratie** » ont proposé, les premières années, des rencontres internationales sur des thèmes nouveaux – qui étaient autant de problèmes nouveaux – pour les Roumains qui venaient de sortir de leur carcan communiste. Les actes de ces rencontres ont été régulièrement publiés dans une série intitulée : *Les Cahiers de la Démocratie*. Ils constituent les premières formes de l'engagement social et politique de cette AISBL (Association internationale sans but lucratif) si atypique.

Ainsi, le *Protocole de Cluj* s'est inscrit dans le droit fil de cette démarche de citoyenneté responsable. Des élus locaux européens et d'autres chargés de mission, délégués par l'*Opération Villages Roumains*, se sont rencontrés, à Cluj, les 12 et 13 mai 1990, pour parler du problème des relations intercommunautaires en Roumanie, suite aux tensions qui s'étaient développées dans la ville de *Târgu Mureş/Marosvásárhely*. Des représentants des antennes régionales et locales des grands partis politiques et d'associations roumaines, ainsi que des délégués de cinq pays représentant l'OVR, sans parler de représentants du Conseil de l'Europe, tous ont souhaité « que le Conseil de l'Europe s'implique dans une mission visant à encourager, en Roumanie, la recherche de solutions basée sur les expériences européennes en matière des Droits des Minorités [et invité] les instances internationales à assurer la réciprocité des droits de l'ethnie roumaine vivant dans d'autres pays européens et de garantir la réalisation des principes » [qu'ils avaient énoncés auparavant]. Tous les signataires se sont engagés à (faire) appliquer les consensus constatés, en même temps que la diffusion du texte du Protocole ⁱⁱ.

De même, *Les rencontres de l'Epau* (OPÉRATION VILLAGES ROUMAINS : 1993), en France, ont présenté la structure OVR, ainsi que les caractéristiques de base du *Conseil de l'Europe* et du programme PHARE. Conçu à l'origine pour la Pologne et la Hongrie, ce cadre de l'Assistance de l'*Union européenne* pour la Restructuration Economique a très rapidement été élargi aux autres pays d'Europe centrale et orientale. La situation de la Roumanie de l'époque n'a pas été oubliée, que ce soit pour la présentation des principaux repères juridiques de la transition économique du pays ou pour sa situation politique, juste après les élections de septembre 1992.

Les « rencontres de Timișoara », en mai 1994, ont permis une étude comparative de différents systèmes communaux européens, pour faire une sorte d'état des lieux des diverses formes de l'autonomie locale légalisée. *L'Europe à l'épreuve de ses démocraties locales* (OPÉRATION VILLAGES ROUMAINS : 1994b) présentait aussi les textes de la « Charte européenne de l'autonomie locale », ainsi que la nouvelle « loi sur l'administration locale roumaine N° 69/1991 ».

A l'époque, rien n'était plus important que la diffusion des nouvelles législations et des normes, car la population rurale roumaine n'était pas du tout au courant de ses nouveaux droits ! Actuellement, le problème ne se pose plus tellement en ces termes, mais plutôt dans celui du courage à avoir pour oser s'exprimer, lorsque l'Etat agit en ne tenant pas compte des populations rurales concernées.

Un cas assez représentatif de cette situation s'est posé – et se pose encore toujours actuellement ! – par le soutien à la population du pays contre un projet d'une société canadienne qui s'est alliée à une compagnie d'Etat roumaine pour exploiter des mines d'or à ciel ouvert. Le problème posé – outre les at-

teintes à l'environnement par les procédés chimiques utilisésⁱⁱⁱ – est que la compagnie « Roșia Montană Gold Corp. », du canadien d'origine roumaine Frank Timiș, se propose de déplacer plus de 2 000 personnes parce que la vallée dans laquelle ils habitent a été *achetée* par l'entreprise. Faut-il accepter le dynamitage prévu des habitations, des sept églises, des cimetières, des monuments historiques ? Quelle défense peut-on apporter à ces populations ? Faut-il « Etre "politiquement correct" ou "parler vrai" ? » (ROSSEL H. : 2003a), lorsqu'on sait ce qui se trame derrière le dos des gens, quand on veut favoriser une certaine croissance économique, au détriment de leur existence sur leurs propres terres, en détruisant totalement leur structure socio-culturelle ? Dans ce cas, comme dans d'autres, le cheminement et la démarche de l'ensemble de la structure OVR pourraient avoir valeur d'illustration quant à son fonctionnement. Une commune OVR belge apprend l'information par ses partenaires roumains directement concernés et menacés dans leur vie sociale et culturelle ; la coordination OVR Belgique transmet l'information au réseau OVR-International, qui, lui-même, la diffuse à l'ensemble des partenaires des autres pays OVR, après en avoir discuté en Conseil d'administration et en Assemblée générale. L'appel a été lancé par plusieurs partenaires roumains du réseau OVR-I et par le président d'OVR-Roumanie, lui-même. Il n'y a donc pas à hésiter pour les membres de cette ONG : il faut soutenir les actions de la « société civile » qui vont dans le sens des valeurs défendues et qu'elle aide ses partenaires à défendre. Il n'y a pas de compromission politique quand il s'agit de défendre des idées correctes, même si elles ne sont pas « politiquement correctes » aux yeux de certaines autorités du pays.

L'ONG *Opération Villages Roumains* ne fait pas de politique politicienne. Elle forme une association membre de la « société civile », partie prenante de la défense des droits des populations à vivre dans leur milieu social et culturel. Elle l'a prouvé en 1989 ; elle l'a confirmé encore dans ce cas, par l'envoi de toute une série de lettres de protestations aux différentes autorités politiques du pays, rejoignant ainsi bon nombre d'autres ONG internationales qui avaient déjà signé une pétition allant dans ce sens^{iv}. L'ONG *Opération Villages Roumains* n'a fait, d'ailleurs, que dire tout haut et rapporter en Occident ce que tout le monde peut observer sur place en Roumanie. Elle a aussi permis aux rares élites roumaines qui ont la volonté et le courage de le faire, de servir de relais pour faire comprendre la situation sociale, économique et politique de leur pays^v.

b) La vie rurale comme cadre de développement

Dès le début des années 2000, l'actuel président d'OVR-Roumanie, faisait déjà remarquer que la situation du milieu rural roumain se détériorait sans cesse et tendait à dégénérer vers des situations imprévisibles : « *Même si le partenariat OVR-RO – OVR-I n'a jamais cessé de s'engager dans*

l'organisation, la recherche de solutions et la gestion d'une partie non négligeable des affaires publiques internes aux unités administratives et territoriales, dans l'intérêt des communautés locales qu'il représente, il ne peut bien évidemment pas à lui seul résoudre tous les problèmes de la communauté rurale ». L'association OVR-RO a été reconnue comme organisme crédible pour résoudre les problèmes de l'*Administration Publique Locale (APL)*, mais le partenariat avec l'institution officielle roumaine n'a pas toujours fonctionné comme il aurait dû, et pas uniquement parce que l'Association ne dispose pas de moyens financiers considérables ! Et Francisc Giurgiu de continuer : « *Même si le cadre législatif actuel permet le financement de projets d'ONG et de Comités locaux OVR-RO [= les associations locales décentralisées, dans les villages en partenariat avec des communes occidentales], la mise à disposition d'espaces pour le déroulement d'activités, l'entraînement dans la prestation de services ou le soutien et l'implication des organisations dans la prise de décision, le temps passe vite et presque rien n'est encore réalisé. Les lois ont été écrites et votées, mais pas appliquées. Les responsables de leurs applications doivent être soit sourds, soit aveugles, soit incompetents* » (GIURGIU F. : 2002, 1).

« Tous les projets conçus et promus par OVR-RO ont été assistés par la FRR [la *Fondation Rurale de Roumanie*] avec comme objectif le développement rural roumain sur trois axes :

- la consolidation de la capacité de l'APL en ce qui concerne l'ancrage des activités de développement rural ;
- l'infrastructure rurale (alimentation en eau, canalisations, réparations et rénovations des unités scolaires et sanitaires, routes, etc.) ;
- la conduite des projets, l'assistance technique et la logistique nécessaires pour coordonner et mener à terme les projets (assurés surtout par les partenaires occidentaux).

L'actuel président d'OVR-RO s'indignait aussi : « *est-il possible que les gens élus au niveau local soient accablés par d'autres problèmes plus importants ? Existe-t-il une telle différence dans la manière d'apprécier les problèmes de la communauté que même la simple communication entre les organisations et leurs élus soient impossible ? Existe-t-il une autre manière de percevoir l'idée de développement, l'amélioration des conditions de vie, la diminution de la grande disparité entre la vie urbaine et la vie rurale ? Et comme le milieu urbain prime sur le monde rural, les organisations et les comités locaux d'OVR-RO continuent à constituer le soutien et l'allié le plus fidèle du paysan et du village roumain !* » (GIURGIU F. : 2002, 3)

Le regard porté sur l'APL (*Administration Publique Locale*) n'était pas tendre ! Mais il est d'autant plus pertinent que la personne qui a émis ces critiques a fonctionné comme maire dans sa commune pendant plusieurs années. Il connaît donc parfaitement les lois actuelles de décentralisation ; il sait aussi comment on pourrait les appliquer, pour le plus grand bénéfice des po-

pulations rurales. Mais, la corruption, la force d'inertie et une certaine mauvaise volonté administrative étant ce qu'elles sont dans le pays, actuellement, seules restent les actions entreprises par des ONG et des associations privées sans but lucratif. Ce sont elles qui occupent l'espace sur le terrain, d'un point de vue concret, et qui peuvent – si les partenaires roumains acceptent également de s'investir personnellement – permettre une amélioration des conditions actuelles de développement ! La situation a-t-elle fondamentalement changé, depuis l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne, en janvier 2007 ?

Depuis la *réforme agraire* de février 1991, le milieu rural roumain a connu des bouleversements structurels importants, qui se sont ajoutés aux conséquences économiques et sociales de la transition vers une économie de marché. Cette même année 1991, une nouvelle *Loi sur l'autonomie locale* a paru au mois de novembre, qui permet aussi une gestion décentralisée des nouvelles parcelles restituées. Mais encore fallait-il connaître ces nouvelles législations, à l'époque, et être capable de mettre en pratique leurs modalités d'application. La réponse de l'ONG *Opération Villages Roumains-International* (OVR-I) à cette réalité nouvelle s'est faite en deux temps :

- pour permettre une véritable dynamique du développement rural, elle a institué, dès 1996, la « Fondation Rurale de Roumanie » ;
- pour permettre une recherche plus élaborée et un partage d'expériences, elle a mis sur pied, en 2001, les « Universités Rurales Européennes ».

La spécificité de la **Fondation Rurale de Roumanie** (*Fundația Rurală din România*, FRR) est d'être une structure roumaine autonome au service de projets locaux de développement. Elle est formée d'experts et de formateurs au contact des réalités professionnelles du milieu rural. Comme elle le dit elle-même, son originalité réside dans sa capacité à mobiliser et à regrouper : « *des chercheurs roumains et occidentaux, spécialistes des questions rurales ; des élus locaux, régionaux, nationaux, intéressés par l'avenir du milieu rural ; des structures publiques, privées associatives – occidentales et roumaines – s'occupant du développement rural ou spécialisés dans une de ses dimensions* ». Elle met surtout en évidence le fait que « *le développement rural en Roumanie, c'est associer l'ensemble des acteurs du milieu, privilégier une approche transversale du développement dans une perspective de développement à long terme des ressources. C'est aussi le souci de produire mieux, c'est également soutenir le développement des activités agricoles dans une perspective durable* » (FONDATION RURALE DE ROUMANIE : 1997).

Cette fondation a été initiée par OVR-International ; elle fonctionne avec le concours de l'Union européenne (UE) et le programme « PHARE-partenariat et création d'institutions », du ministère français des Affaires étrangères, de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR, France), de la Fédération Nationale des Foyers Ruraux (FNFR, France) et de la Région Wallonne (Belgique), par le truchement de la Fondation Rurale de

Wallonie (FRW). Elle s'est spécialisée dans l'expertise et l'accompagnement de micro-projets dans une optique de développement local et a constitué, pour ce faire, un centre de ressources (d'abord à Sibiu, maintenant à Bacău) et la formation d'agents de développement impliqués dans le tissu roumain. Cette structure reste cependant fort sous-employée, car le développement du monde rural ne fait pas encore recette et il est difficile d'obtenir des moyens financiers réguliers. Un de ses fondateurs, parle de l' « histoire d'une ambition inachevée... » (DELMON X. : 2002).

Dans le contexte de la pré-adhésion de la Roumanie à l'UE, il aurait sans doute fallu revaloriser cette fondation qui occupe une niche si spécifique et qui dispose d'un potentiel humain bien adapté aux réalités locales. Ce sont des gens de terrain qui ne peuvent qu'avoir un impact positif sur les collectivités locales (les communes rurales et les villages qui les composent), les populations rurales et le réseau existant ou émergeant des petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que des associations de développement local.

Les **Universités Rurales Européennes** ont apporté un complément à la FRR ; elles ont permis une réflexion plus large sur le développement du monde rural. L'idée n'est pas nouvelle, mais le concept est peu connu et, encore moins, mis en pratique ! Quiconque s'intéresse aux problèmes de développement sait pertinemment bien que la *croissance* (purement quantitative) n'est pas synonyme de *développement* (incluant aussi la dimension humaine) et qu'il n'y a de développement vrai que celui qui implique les personnes directement concernées. Pour inciter les gens à vivre pleinement et à travailler dans leur région d'origine, il n'y a d'autre moyen que celui de leur faire prendre conscience de la « richesse » – pas seulement économique, mais aussi culturelle – du milieu dans lequel ils se trouvent. Connaître sa région, son pays, ou apprendre à la/le découvrir pour pouvoir en parler ou en vivre est donc prioritaire.

C'est, au fond, ce principe de base qu'ont toujours voulu faciliter et concrétiser les Universités rurales, depuis qu'elles existent en France, dans les années soixante : « permettre une réflexion sur les milieux ruraux, en englobant mais en dépassant aussi une approche uniquement agricole. Rassembler des chercheurs et des universitaires, ainsi que des personnes faisant vivre ces régions en travaillant dans le secteur primaire (agriculteurs), secondaire (artisans, PME...) et tertiaire (commerçants...), autochtones comme nouveaux résidents, suite au développement des mouvements pendulaires » (ROSSEL H. : 2001).

Le but des Universités rurales est donc de « faciliter l'expression d'acteurs locaux du développement rural, de leur permettre de prendre du recul par rapport à leur action ou leur terrain, de favoriser l'innovation et d'organiser ainsi une confrontation constructive avec les autorités publiques et le monde universitaire » (*URE Roumanie*, Dossier de présentation, janvier 2001).

La première *Université rurale européenne* dans un des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) s'est tenue en Roumanie, en septembre 2001, à Timișoara. Elle était organisée conjointement par la Fondation rurale de Roumanie (FRR), Opération Villages Roumains (OVR), La Fondation rurale de Wallonie (FRW, Belgique), la Fédération nationale des Foyers ruraux (FNFR, France) et l'Université de Timișoara, essentiellement par des représentants de la Faculté d'Agronomie^{vi}. Elle fut également soutenue par la Fondation SOROS. La simple énumération de l'origine des différents participants donne une idée de la richesse des échanges qu'il y eut dans l'ensemble des ateliers, des visites sur le terrain et des animations autour des différents aspects du thème « Ruraux/ Urbains » : leur perception réciproque, les relations économiques, les néo-ruraux, le tissu associatif, le problème de la fuite des cerveaux et la difficulté des interrelations entre les ruraux et les urbains.

L'équilibre entre la théorie et la pratique n'a pas toujours été facile à trouver, comme l'a relevé une institutrice roumaine, ayant reçu une formation à la Faculté de Tourisme de l'Université de Sibiu et fort engagée dans une association de développement local (RĂCEU I. : 2001). Le président de la Fondation rurale de Roumanie (FRR), pour sa part, a relevé dans un compte-rendu que l'objectif était de donner la parole aux jeunes et que le bilan qui en a été fait s'avère très positif. Les ateliers ont été organisés par les Roumains eux-mêmes et ont été si bien menés qu'un membre de la Fédération nationale des Foyers ruraux (FNFR) a été convaincu d'organiser l'Université rurale suivante en France et d'y faire participer des jeunes de Roumanie (IVANOVITS P. : 2002).

Ces erreurs de jeunesse ont été corrigées lors de l'*Université rurale européenne* organisée en Aquitaine, à Saint-Emilion, durant l'été 2002. Une véritable réussite aux yeux du coordinateur de projets Universités Rurales à la FNFR (JAMET C. : 2003), et co-organisateur, avec le réseau français d'OVR, de cette nouvelle édition. Spécialement orientée vers les préoccupations actuelles des ruraux de l'Europe centrale et orientale, le thème – « Pour une Europe des Ruraux par la confrontation des expériences » – a rassemblé des participants de plus de douze nationalités autour d'échanges nourris par des expériences et des observations glanées le long d'itinéraires qui avaient permis, dans un premier temps, la découverte de six territoires français différents. L'un d'entre eux a été particulièrement remarqué pour son audace et les réponses apportées aux questions des participants : « Comment créer son propre emploi et développer une économie locale en milieu rural ? ». Tout le numéro d'avril 2003 du bulletin de la coordination *Opération Villages Roumains-France* (OVR-F) transpire de la richesse de ce travail en réseau (GAUTHIER M.-G. : 2003), ainsi que de celle des rencontres et des échanges en milieu rural (MOIRAUD L. : 2003). Le monde rural ne se limite pas à l'activité et à la production agricole. Les organisations professionnelles, les projets et les initiatives locales, ainsi que le problème des jeunes en milieu ru-

ral sont autant de balises incontournables sur les voies du développement rural (MOIRAUD L. & LANGLET A. : 2003). Cette prise de conscience n'est pas nouvelle, mais doit régulièrement être remise dans le contexte de l'évolution socio-économique rapide du pays.

c) Le tourisme rural comme facteur de développement

S'il est conçu de façon réfléchie et respectueuse des populations locales, le tourisme rural peut se définir comme une approche globale et intégrée du développement. Mais, pour y parvenir, il est indispensable de pouvoir compter sur une participation active et réfléchie de ses habitants. Dès que la phase *humanitaire* de l'Opération Villages Roumains a passé le relais à celle du *partenariat*, un réseau intercommunal s'est progressivement constitué avec l'aide d'OVR-International. Cette coopération a débouché sur la constitution du réseau « **Rețea Turistică** », mis sur pied, dès l'année 1991, avec des fonds provenant des programmes PHARE-Tourisme et ECOS de l'Union européenne, géré par le Conseil des Communes et Régions d'Europe.

L'approche du développement des premiers villages « volontaires » – répartis en huit zones pilotes – « se veut globale et intégrée dans le sens où elle prend également en compte la préservation et la promotion du patrimoine (naturel, folklorique, architectural, gastronomique...), ainsi que le développement économique de ces villages, sans en oublier les aspects fondamentaux de démocratie locale. (...) Dans la plupart de ces villages, une association gérant l'activité touristique a été constituée. Parfois, elle revêt une forme juridique. Emanation de la population villageoise locale, elle constitue le pivot du développement et se pose en gardienne des valeurs fondatrices d'Opération Villages Roumains » (WATHELET D. (éd.) : s.d.).

La philosophie de base – et l'originalité – de cet écotourisme basé sur le logement chez l'habitant, est de permettre aux logeurs eux-mêmes de bénéficier des retombées de leur développement, par une mise en commun de leurs efforts et de leurs moyens, via le réseau local dont ils font partie. En effet, une partie des paiements effectués par les touristes aux logeurs – que ce soit pour le logement proprement-dit ou pour diverses prestations offertes – est consacrée à des investissements d'intérêt général de l'association locale, liés ou non à l'activité touristique. Ainsi, le tourisme rural peut participer au début de la chaîne du développement de l'exploitation et des ressources locales par la création d'un dynamisme économique à l'échelon du village. Le tourisme chez l'habitant peut donc aussi devenir une alternative intéressante pour le développement du monde rural, renforçant les liens de solidarité active entre les gens des communautés de base et les touristes qui recherchent une approche qualitative des milieux qu'ils découvrent.

Les questions du tourisme rural et du réseau « *Rețea Turistică* » sont régulièrement revenues dans les discussions des différentes coordinations OVR nationales, que ce soit en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Suisse et,

bien sûr, en Roumanie elle-même. Le réseau s'est développé ; des mises à jour régulières des villages membres (de 14 on est passé à une trentaine) et des maisons d'accueil (WATHELET D. (éd.) : 1997 ; PONS-GHITULESCU N. : 1998) ont été envoyées aux différentes personnes concernées, aux agences et offices de tourisme (y compris roumains) et aux principaux guides touristiques présentant la Roumanie. Un guide touristique, *Au pays des villages roumains*, a aussi été édité pour le réseau OVR (BOVON-DUMOULIN M. & J. : 2002).

Tout n'évolue cependant pas sans quelques problèmes, ni toujours au rythme souhaité. Le « *Rețea Turistică* » ne dispose toujours pas de statut juridique ; il aurait fallu y renforcer les conditions d'admission, ainsi qu'une structure de contrôle, pour éviter les excès, les usurpations de nom et certains dysfonctionnements. Il serait facile de décider de l'extérieur les remaniements nécessaires et les imposer aux membres qui ont accepté de les respecter mais ne le font pas toujours. Il est, cependant, plus formatif de les amener à prendre conscience des erreurs commises et/ou des engagements non respectés, des manquements à la Charte éthique, pour qu'ils puissent redresser la barre eux-mêmes. Il reste aussi à éclaircir le type de relations à entretenir entre l'ONG *Opération Villages Roumains – International* (OVR-I) qui est à l'origine de ce réseau ; la *Fondation Rurale de Roumanie* (FRR) qui pourrait en coordonner les différentes activités ; l'association *Opération Villages Roumains – Roumanie* (OVR-RO) qui pourrait progressivement prendre le contrôle de ce qui a été initié par la coordination internationale (OVR-I). La lutte contre la récupération du réseau par d'autres associations touristiques, la prise de conscience citoyenne des Roumains et la valorisation de leur patrimoine ne peuvent se faire qu'à ce prix ! Ce fut un des points importants des rencontres de Săliște, en novembre 2003, dont il sera question dans la seconde partie de cette présentation.

Ces quelques exemples du début de l'activité d'OVR en Roumanie suffisent à prendre conscience de l'importance de la « dimension locale » de l'approche envisagée par l'ONG, parallèlement aux différents partenariats en binômes, développés par les communes et/ou associations membres des différentes coordinations nationales : vie citoyenne au niveau villageois et communal, monde rural omniprésent comme cadre de développement, tourisme doux comme facteur de mise en valeur du patrimoine culturel. Nous verrons, par la suite, la nature des différents projets en cours, ainsi que l'évolution actuelle du mouvement *Opération Villages Roumains*.

Notes

ⁱ Les textes en italiques reprennent le texte même des Statuts

ⁱⁱ Le texte roumain du *Protocole de Cluj* a été publié dans le 3^e volume des « Cahiers de la Démocratie », *Elogiul Satelor Românești* (OPÉRATION VILLAGES ROUMAINS : 1994a, 83-85). Le texte français – ainsi que le nom des différents signataires des partis politiques roumains et des associations représentées venant de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, de Hongrie, des Pays-Bas et de Roumanie – est repris dans *Une Utopie citoyenne* (OPÉRATION VILLAGES ROUMAINS : 1999, 41-43).

ⁱⁱⁱ Un désastre écologique est planifié dans le bassin de décantation par l'utilisation de cyanure pour permettre le traitement du minerai, le même procédé que celui utilisé à Baia Mare (nord-ouest de la Roumanie), à la base de la pollution de la Tisza et du Danube en 2002.

^{iv} Des actions sont entreprises par des dizaines d'ONG nationales et internationales. Elles ont déjà réussi à faire revenir la Banque Mondiale sur sa décision de financer le projet, en annulant le prêt de plusieurs centaines de millions d'euros qu'elle s'appropriait à accorder indirectement à Frank Timiș. L'*Académie roumaine* s'est également opposée au projet, en 2002 déjà, tant pour des raisons écologiques que culturelles. Elle a aussi mis en évidence que la Roumanie contrevient ainsi aux mesures qu'elle a elle-même ratifiées à la Cour européenne des Droits de l'Homme, concernant le déplacement forcé des populations. Une délégation parlementaire officielle de l'Union européenne s'est rendue sur place, en décembre 2003 déjà, et a rencontré les représentants des différentes parties concernées, dont ceux de l'ONG *Alburnus Maior*, qui a été la plus active pour la défense du site de Roșia Montană. Elle a surtout voulu étudier l'impact réel de cette activité minière sur le développement local, ainsi que la conformité des méthodes envisagées par rapport aux normes européennes. A cette occasion, le président de *Alburnus Maior* a d'ailleurs été honoré par la Société civile roumaine, en présence d'un millier de responsables d'ONG, des représentants du monde politique, des affaires et des médias.

^v Ce fut, par exemple, le cas de M. Andrei Cornea, professeur d'Etudes culturelles européennes à l'Université de Bucarest et rédacteur dans différentes revues littéraires, lors de l'exposé qu'il fit à l'Assemblée générale d'OVR-Suisse, en 2002, à Neuchâtel (ROSSEL H. : 2002, 3-4).

^{vi} Il faut signaler ici que le recteur de l'Université de Timișoara, à l'époque, n'était autre que Păun Ion Otiman, le premier président de la coordination roumaine d'OVR. Les circonstances de cette première Université rurale européenne sont rapportées dans OTIMAN P. I., 2006.

Bibliographie

BOVON-DUMOULIN Martine & Jean, 2002, *Au pays des Villages Roumains*, Guide du réseau OVR « Rețea Turistică », Gland, 2005 (1^{re} : 2002).

DELMON Xavier, 2002, « La Fondation Rurale de Roumanie (FRR), histoire d'une ambition inachevée... », *Reliances*, Publication de l'OVR-B francophone et germanophone (CFB/DGB), Charleroi, N° 32, septembre-octobre 2002, 18-19.

FONDATION RURALE DE ROUMANIE, 1997, *La structure professionnelle au service de vos projets de développement*, Brochure de 13 fiches, s.l., 1997.

GAUTHIER Marie-Geneviève, 2003, « Université Rurale Européenne – OVR-Ain : A l'occasion de l'URE, un exemple de travail en réseau », *La Lettre du Réseau*, Publication de l'OVR-F, Paris, N°03-2, avril 2003, 4-6.

GIURGIU Francisc, 2002, « Que serait la vie rurale roumaine sans OVR-RO », *Reliances*, Publication de l'OVR-B francophone et germanophone (CFB/DGB), Charleroi, N°31, juin-juillet 2002, 1,3.

IVANOVITS Petru, 2002, « L'Université Rurale Européenne en Roumanie. Compte rendu du président de la Fondation Rurale de Roumanie », *La Lettre du Réseau*, Publication de l'OVR-F, Paris, N°02-1, janvier 2002, 10.

JAMET Christophe, 2003, « Université Rurale Européenne – Pour une Europe des ruraux par la confrontation des expériences », *La Lettre du Réseau*, Publication de l'OVR-F, Paris, N°03-2, avril 2003, 2-3.

MOIRAUD Lauriane & LANGLET Alain, 2003, « Groupe de travail *Les voies du développement rural* au rencontres nationales d'OVR-F », *La Lettre du Réseau*, Publication de l'OVR-F, Paris, N°03-1, février 2003, 6-8.

MOIRAUD Lauriane, 2003, « Université Rurale Européenne – Ungureni, Catalina, Buellas... Osons les rencontres et les échanges en milieu rural », *La Lettre du Réseau*, Publication de l'OVR-F, Paris, N°03-2, avril 2003, 7-10.

OPÉRATION VILLAGES ROUMAINS, 1992, *Roumanie, d'une agriculture l'autre*, « Les cahiers de la Démocratie », N°1, Editions OVR, Bruxelles, 1992.

OPÉRATION VILLAGES ROUMAINS, 1993, *Les rencontres de l'Epau*, « Les cahiers de la Démocratie », N°2, Editions OVR, Bruxelles, 1993.

OPÉRATION VILLAGES ROUMAINS, 1994a, *Elogiul Satelor Românești*, « Les cahiers de la Démocratie », N°3, Editions OVR, Bruxelles, 1994.

OPÉRATION VILLAGES ROUMAINS, 1994b, *L'Europe à l'épreuve de ses démocraties locales*, « Les cahiers de la Démocratie », N°4, Editions OVR, Bruxelles, 1994.

OPÉRATION VILLAGES ROUMAINS, 1999, *Une utopie citoyenne. Dix ans d'Opération Villages Roumains*, OVR Editions, Charleroi, 1999.

OTIMAN Păun Ion, 2006, « Agricultura și mediul înconjurător. România de la o agricultură la alta – Agriculture et environnement. La Roumanie d'une agriculture à l'autre », article repris dans : *Le Réseau*, Publication de l'OVR-CH, Lausanne, Număr special, Vara 2009 – Numéro spécial, Été 2009, pp.16-25.

PIROTTE G., 2006, *L'épisode humanitaire roumain. Définition d'une « crise », état des lieux et modalité de sortie*, coll. « Questions contemporaines », L'Harmattan, Paris, 2006.

PONS-GHIȚULESCU Nadia (ed.), 1998, *In het land van de Roemeense dorpen*, « Rețea Turistică », Andelst (NL), 1998.

RĂCEU Irina, 2001, « De opening van de Europese Plattelands Universiteit in Roemenië », *Curier*, stichting Opération Village Roumains-Nederland (OVR-NL), Ossendrecht, Nr. 5.4, December 2001, 4.

ROSSEL Hubert,

– 2001, « Une *Université rurale européenne* (URE) en Roumanie, automne 2001 », *Le Réseau*, Publication de l'OVR-CH, Lausanne, N° 14, mars 2001, 6.

– 2002, « Eléments pour comprendre la situation sociale, économique et politique de la Roumanie actuelle », *Le Réseau*, Publication de l'OVR-CH, Lausanne, N° 18, septembre 2002, pp. 3-4.

– 2003, « Etre "politiquement correct" ou "parler vrai" ? Le cas des *marginalisés* en Roumanie », *Le Réseau*, Publication de l'OVR-CH, Lausanne, N° 19, mars 2003, 1-2.

RUSU Valérie, 1990, *Eloge du village roumain*, « Regards croisés », Editions de l'Aube, s.l., 1990.

WATHELET Daniel (éd.), 1997, *Au pays des villages roumains*, 10 fiches de présentation, « Rețea Turistică », Bruxelles, s.d.

WATHELET Daniel (éd.), s.d., *Au pays des villages roumains*, plaquette de présentation, « Rețea Turistică », Bruxelles, s.d. (avant 1997).